



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etudiants

Question écrite n° 5127

Texte de la question

M Gautier Audinot attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'importance des echecs dans le premier cycle de l'enseignement superieur. Compte tenu de l'afflux tres important d'etudiants dans ces premiers cycles, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que compte prendre son ministere pour reduire ce taux d'echecs trop important au regard des resultats obtenus par nos voisins europeens.

Texte de la réponse

Reponse. - Depuis 1984 une politique de reforme des premiers cycles universitaires a ete entreprise visant notamment a lutter contre l'abandon en debut de cursus et l'echec a l'issue des examens. A ce titre l'effort du ministere et des universites a porte, entre autres, sur une amelioration de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'encadrement des etudiants. Cet effort commence a porter ses fruits. Pour les annees qui viennent le ministere de l'education nationale, de la jeunesse et des sports a decide de poursuivre cet objectif tout en accueillant un nombre croissant de bacheliers et en leur donnant de meilleures chances d'insertion professionnelle. Cela necessite un aménagement des parcours scolaires et universitaires en vue de permettre au maximum de jeunes d'aborder avec succes le premier cycle des etudes superieures et d'accéder ensuite au deuxieme cycle d'etudes, ou d'entrer dans la vie active. Cette politique pour etre valablement poursuivie suppose une meilleure continuite entre l'enseignement du second degre et l'enseignement superieur afin d'orienter les jeunes en fonction a la fois de leurs gouts et capacites, et des besoins socio-economiques de la nation. Pour ce faire, il a ete demande aux recteurs d'academie de prendre l'initiative de la preparation pour le debut de l'annee 1989, en etroite collaboration avec les presidents d'universite et en concertation avec les collectivites territoriales interessees, de la definition d'un schema de developpement des formations post-baccalaureat sur quatre ans. Le schema devra etre un document prospectif qui, partant d'un etat des caracteristiques des flux actuels entre le second degre et l'enseignement superieur et de leur repartition dans les differentes structures de formations post-baccalaureat, essaiera d'en mesurer les imperfections et les lacunes, afin de definir un projet d'optimisation du systeme d'enseignement a ce niveau. Il prendra en compte a la fois les realites locales et les objectifs fixes au plan national en matiere d'evolution des classes preparatoires aux grandes ecoles, diplomes sanctionnant une formation professionnelle de deux ans apres le baccalaureat, notamment les BTS, les DUT ou les DEUST, ainsi que les diplomes d'etudes universitaires (DEUG). Il explorera les possibilites de formations adaptees a des publics qui rencontrent des difficultes dans l'enseignement superieur : formations en alternance, complementaires ou d'adaptation. La mise en oeuvre du schema devra s'appuyer sur un effort particulier d'information de l'ensemble des partenaires du systeme educatif et d'orientation des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Audinot Gautier](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5127

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3199